

Implication du MSSS pour améliorer la santé psychologique



Yves Cormier
ycormier@asstsas.qc.ca

Cet article retrace les grandes lignes de la conférence de Yannick Fauteux lors du colloque. Ce dernier est directeur de l'expérience employé de la direction générale de la gestion de la main-d'œuvre du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Sa conférence proposait une synthèse de l'implication ministérielle dans la santé psychologique du personnel du réseau.

Dans la dernière planification stratégique 2019-2023, le MSSS a établi quatre grandes orientations stratégiques (**encadré 1**). L'une d'elles consiste à *Prendre soin du personnel du Réseau*. Les actions soutenant cette orientation ont été définies dans un plan d'action national visant la réduction des risques en milieu de travail et la promotion de la santé globale 2019-2023 (**encadré 2**). Ce plan d'action est soutenu par une politique (**encadré 3**) de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail proposée par le ministère et adoptée dans chacun des établissements publics de santé et des services sociaux.

ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 DU MSSS

1
Améliorer l'accès des usagers
aux professionnels et aux services du RSSS

2
Favoriser la prévention
et les saines habitudes de vie de la population

3
Prendre soin du personnel
du Réseau

4
Moderniser le Réseau
et ses approches

Objectif : santé psychologique

Le premier axe du *Plan d'action national* vise la mise en place d'actions de prévention en matière de santé psychologique au travail et la promotion des saines habitudes de vie. Il se décline en trois grandes catégories d'actions.

- **Veiller à la santé psychologique** au travail et à la réduction des risques psychosociaux (RPS)
- **Implanter des pratiques de gestion** respectueuses des personnes
- **Favoriser la santé psychologique** et promouvoir de saines habitudes de vie

Pour ce faire, des équipes de soutien des établissements appuient les gestionnaires et les travailleurs dans les étapes du programme de prévention des RPS. Il s'agit d'identifier les RPS de manière paritaire, d'élaborer et d'implanter des plans d'action qui répondent aux besoins de chaque milieu de travail. Ce programme est accompagné du financement des différents projets de prévention, dont l'embauche de plus de 100 professionnels en prévention et en soutien au retour au travail.

AXES DU PLAN D'ACTION NATIONAL VISANT LA PRÉVENTION DES RISQUES EN MILIEU DE TRAVAIL ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ GLOBALE 2019-2023

1
Prévention en matière de santé
psychologique au travail et promotion
des saines habitudes de vie

2
Prévention des risques
professionnels (troubles musculosquelettiques,
violence et chute de même niveau)

3
Conformité légale
(sécurité des machines, cadenassage,
SIMDUT-SGH et amiante)

Le MSSS a créé des ateliers de partage d'expériences et de pratiques porteuses en prévention de la santé psychologique. Il a aussi rehaussé l'offre de service des programmes d'aide aux employés...

Ressources en place

Afin de faciliter les échanges des bons coups et de stimuler l'émulation des idées, plusieurs communautés de pratique en gestion des ressources humaines ont été mises en place. « Les communautés de pratique servent à réunir les gens, les expertises du Réseau, sur une thématique commune, pour assurer le partage des meilleures pratiques et une gestion du savoir efficiente », précise M. Fauteux. De plus, des formations en ligne et en présentiel ont été diffusées. Un programme national de *coaching* et de développement des *leaders* est aussi en cours de déploiement. Ce programme vise à développer, chez les gestionnaires, de nouvelles habiletés managériales respectueuses des personnes.

FAITS SAILLANTS DE LA POLITIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DE LA PRÉVENTION, DE LA PRÉSENCE ET DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ADOPTÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

- **Engagement de l'employeur** à offrir un milieu sain, sécuritaire et propice à la santé et au mieux-être dans le respect des valeurs organisationnelles et des ressources disponibles
- **Mise en place d'actions préventives** favorisant le développement d'une culture organisationnelle où tous les acteurs sont mobilisés et engagés à l'égard de la santé et du mieux-être, de la prévention et de la sécurité au travail
- **Définition des rôles et des responsabilités** de chacune des personnes visées par l'application de la présente politique, des membres du conseil d'administration, aux gestionnaires jusqu'aux employés
- **Responsabilisation de l'ensemble des personnes** œuvrant au sein d'un établissement, à tous les niveaux hiérarchiques, à la prévention, à la promotion de la santé et des saines habitudes de vie ainsi qu'à la prise en charge des risques et des déterminants ayant une incidence sur la présence, la santé, la sécurité et le mieux-être des personnes au travail



Dans le contexte de la pandémie où la présence des RPS est accentuée, des initiatives additionnelles ont été réalisées par différents établissements. Par exemple, la mise en place de lignes téléphoniques et de soutien psychosocial par les pairs, la diffusion de capsules de formation en santé psychologique, du *coaching* express auprès de collègues et d'autres activités visant la valorisation du travail des employés et des gestionnaires.

De plus, le MSSS a créé des ateliers de partage d'expériences et de pratiques porteuses en prévention de la santé psychologique. Il a aussi rehaussé l'offre de service des programmes d'aide aux employés, tout en versant des sommes additionnelles pour bonifier l'axe de la santé psychologique au travail du *Plan d'action national*.

Pour l'avenir

Le MSSS et les établissements, en collaboration avec leurs partenaires, participent au projet de recherche portant sur les *Stratégies de protection de la santé mentale du personnel de la santé dans le contexte de la pandémie COVID-19*. Ce projet vise, entre autres, le développement d'un outil pour soutenir les milieux de travail.

Pour le MSSS, l'enjeu de la santé psychologique est de taille. « Si nous ne sommes pas en mesure d'offrir aux employés du Réseau un environnement qui est sécuritaire, qui est sain et stimulant, nos planifications stratégiques, nos meilleures approches cliniques, nos meilleures pratiques de gestion auront des effets réduits », affirme Yannick Fauteux. Les actions du MSSS visent la santé du Réseau et de ses employés, mais elles visent aussi à donner un sentiment d'appartenance et de fierté à ses travailleurs. ■